INTRODUCTION – CONFERENCE DE PRESSE

SOBRIETE ENERGETIQUE

Lundi 7 novembre 2022

Discours Franck Proust, président de Nîmes Métropole

Bonjour à toutes et à tous,

A l’heure où la COP 27 à Charm el-Cheikh (Egypte) ouvre ses portes pour une dizaine de jours de conférence et pour laquelle nous pouvons une nouvelle fois déplorer que certains Etats soient aux abonnés absents ou peu impliqués dans la réflexion, il est primordial de rappeler l’importance des actions de proximité, pragmatiques et concrètes.

Ici à Nîmes Métropole, nous avons pris à bras le corps la thématique de la sobriété énergétique, d’éco-métropole et au-delà, de la préservation de notre environnement. Alors même que nous traversons une crise énergétique qui se cumule à d’autres facteurs exogènes, la France est pleinement touchée par ces hausses des prix et les collectivités ne sont absolument pas épargnées, voire un des premiers échelons affectés.

Et parce qu’il est de notre devoir de responsable politique, de prendre des engagements réalisables dans des délais raisonnables et cohérents sur l’ensemble du territoire, nous avons opté pour la mise en œuvre d’un plan d’actions de sobriété énergétique autour de 15 mesures qui répondent à une amélioration de nos usages, une diminution de l’utilisation et quand nous le pouvons, à la suppression de certains usages.

Ces engagements permettent et permettront de réduire notre consommation et il est important de réaffirmer que la meilleure énergie (ou la moins chère) est celle que l’on ne consomme pas ! Puis, de réduire également notre facture énergétique ! Dans les moments difficiles ou non, il est normal de s’appliquer une gestion en bon père de famille. Là où en parallèle, on demande aux ménages de faire attention à leur consommation de chauffage, il est naturel que les collectivités territoriales et l’Etat en fassent de même et tendent même vers l’exemplarité.

Je vais maintenant laisser la parole à mes Vice-présidents, Bernard Angelras responsable du pôle Environnement va tout d’abord vous faire la présentation globale des mesures que nous avons regroupées dans ce plan d’actions commun aux 39 collectivités. Pierre Lucchini et Maurice Gaillard compléteront notamment peut-être sur les énergies renouvelables , le PCAET ou sur les deux délibérations qui passeront tout à l’heure au conseil communautaire : notre adhésion à la charte d’engagement EcoWatt et le partenariat gagnant-gagnant avec Voltalis.

Gilles Gadille enfin vous fera un point d’étape sur ce qui est mis en place en interne et les différents Colisées.